

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la municipalité de Montcerf-Lytton, tenue le 3 mars 2025 à 19h01 à la salle du conseil sis au 18 rue Principale Nord. La séance a été enregistrée sur vidéo.

Sont présents :

Madame Véronique Danis	Mairesse
Madame Julie Côté	Conseillère siège 1
Monsieur Luc St-Jacques	Conseiller siège 2
Madame Pierrette Lapratte	Conseillère siège 3
Monsieur Rodrigue Gauthier	Conseiller siège 4
Monsieur Marcel St-Martin	Conseiller siège 5
Poste vacant	Siège 6

Est absent :

Monsieur Rodrigue Gauthier
Conseiller siège 4 (absence motivée)

Sont présents également à cette rencontre :

Zéro (0) citoyens présents

Sous la présidence de madame Véronique Danis, Mairesse.

Sont également présents, Monsieur Yannick Perreault, Directeur Général / greffier-trésorier et Madame Emmanuelle Michaud, greffière-trésorière adjointe par intérim.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

La mairesse, madame Véronique Danis, ayant constaté la présence de tous les membres déclare la séance ouverte à 19h01 vérification du quorum par la prise des présences.

2025-03-036 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Julie Côté et il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

101.1 2025-03-037 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 février 2025

IL EST PROPOSÉ par Julie Côté et il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 février 2025.

ADOPTÉE

100.2 2025-03-038 Listes des comptes payés, des comptes à payer, du dépôt et des salaires.

Liste des comptes à payer :	65 548,99 \$
Liste des comptes payés :	51 262,77 \$
Dépôts salaires de février 2025 :	31 251,71 \$

IL EST PROPOSÉ par Pierrette Lapratte et il est résolu d'adopter les rapports, et ce, pour la période allant jusqu'au 28 février 2025 ;

ADOPTÉE

100.3 2025-03-039 Mise en vente par soumission publique Salle de Lytton

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a reçu aucune soumission pour la mise en vente de la salle de Lytton au prix minimum de 50 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire toujours vendre cette propriété;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Luc St-Jacques et résolu :

- De réduire le prix minimum de vente à 35 000 \$;
- De procéder à un nouvel appel d'offres public pour la vente de la propriété, avec une date limite de soumission fixée au 14 mars 2025.

ADOPTÉE

100.4 2025-03-040 Demande d'aide financière – École de Montcerf-Lytton

ATTENDU QUE l'école de Montcerf-Lytton a soumis une demande d'aide financière pour un voyage scolaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Julie Côté et résolu :

De verser une aide financière de 200 \$ à l'école de Montcerf-Lytton pour ce voyage scolaire.

ADOPTÉE

100.5 2025-03-041 Entente de fin d'emploi – Employé # 13-0015

IL EST PROPOSÉ par Pierrette Lapratte et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater madame Véronique Danis, Mairesse et Monsieur Yannick Perreault, directeur général et greffier-trésorier, de signer l'entente de fin d'emploi de l'employé #13-0015

ADOPTÉE

100.6 2025-03-042 Autorisation de signature du compte bancaire, demande de carte VISA et accès au compte Accéder Affaires

IL EST PROPOSÉ par Marcel St-Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser Monsieur Yannick Perreault, Directeur Général, greffier et trésorier, Madame Emmanuelle Michaud, greffière-trésorière adjointe par intérim, Madame Véronique Danis, mairesse et Madame Pierrette Lapratte, pro-maire, à signer les effets du compte bancaire de la Municipalité de Montcerf-Lytton ;

D'autoriser Monsieur Yannick Perreault à faire une demande de carte de crédit VISA Desjardins au nom de la Municipalité de Montcerf-Lytton ;

D'autoriser Monsieur Yannick Perreault à obtenir un accès au service Accés-D Affaires de Desjardins pour la gestion des comptes de la Municipalité de Montcerf-Lytton.

ADOPTÉE

100.7 2025-03-043 Autorisation de signature des documents pour et au nom de la municipalité.

IL EST PROPOSÉ par Julie Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater le directeur général, greffier et trésorier, Monsieur Yannick Perreault, à signer pour et au nom de la municipalité de Montcerf-Lytton, les documents requis dans l'exercice de ses fonctions.

ADOPTÉE

100.8 2025-03-044 Autorisation de signature pour le compte ClicSecur- Directeur général et greffière adjointe par intérim

IL EST PROPOSÉ par Marcel St-Martin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser Monsieur Yannick Perreault, directeur général, greffier-trésorier, ainsi que Madame Emmanuelle Michaud, greffière-trésorière adjointe par intérim, à agir à titre de signataires autorisés pour le compte ClicSÉCUR de la municipalité de Montcerf-Lytton.

ADOPTÉE

100.9 2025-03-045 Ajustement salarial des employés sans contrat de travail

IL EST PROPOSÉ par Luc St-Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents :

- D'approuver un ajustement salarial pour les employés de la municipalité de Montcerf-Lytton n'ayant pas de contrat de travail, selon les modalités déterminées par le conseil.

ADOPTÉE

100.10 2025-03-046 Mandat à l'avocat : demande introductive d'instance en injonction permanente

CONSIDÉRANT la demande introductive d'instance en injonction permanente déposée sous le dossier de la Cour supérieure no 560-17-002496-252, reçue le 24 février 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcerf-Lytton est la partie défenderesse dans ce dossier ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite mandater le cabinet Cain Lamarre pour la représenter dans cette affaire.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Luc St-Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **QUE** la Municipalité de Montcerf-Lytton confie le mandat de représentation au cabinet Cain Lamarre, sous la responsabilité de Me Laurence Gaudreault, dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 560-17-002496-252 ;
- **QUE** Me Laurence Gaudreault soit autorisée à déposer toute procédure et à poser tout geste de représentation utile dans le cadre de ce dossier.

ADOPTÉE

100.11 2025-03-047 Groupe DL – Renouvellement de l’offre de services

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcerf-Lytton bénéficie actuellement des services du Groupe DL ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite procéder au renouvellement de l'offre de services du Groupe DL pour une durée d'un an ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Pierrette Lapratte et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **QUE** la Municipalité de Montcerf-Lytton renouvelle l'offre de services du Groupe DL pour une période de 12 mois, selon les modalités prévues à l'entente ;
- **QUE** le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Yannick Perreault, soit autorisé à signer tout document requis à cette fin.

ADOPTÉE

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

300 TRANSPORT ET VOIRIE

400 HYGIÈNE DU MILIEU

400.1 2025-03-048 Inscription d’employés au cours d’eau potable

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcerf-Lytton nécessite des employés qualifiés pour assurer la gestion et l'entretien du réseau d'eau potable ;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel de former du personnel afin de répondre aux exigences réglementaires et d'assurer un service efficace à la population ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Luc St-Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents :

- D'autoriser l'inscription d'employés à la formation sur l'eau potable, afin d'acquérir les compétences nécessaires à l'exploitation et à l'entretien du réseau municipal ;
- D'assumer les frais relatifs à cette formation, conformément aux politiques en vigueur.

ADOPTÉE

400.2 2025-03-049 Contrat de collecte des boues septique pour 2025

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcerf-Lytton doit assurer la collecte des boues septiques conformément à la réglementation en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite attribuer le contrat de collecte des boues septiques pour l'année 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Marcel St-Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

- D'octroyer le contrat de collecte des boues septiques pour l'année 2025 à Services Sanitaires Mario Céré inc. selon les modalités prévues à l'entente ;
- D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Yannick Perreault, à signer tout document requis à cette fin.

ADOPTÉE

500 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE, POLITIQUE DE LA FAMILLE ET ÂÎNÉS

500.1 2025-03-050 Renouvellement : entente avec COOP de solidarité d'aide domestique de la Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcerf-Lytton souhaite soutenir l'accès aux services d'aide domestique pour ses citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente actuelle avec la COOP de solidarité d'aide domestique de la Vallée-de-la-Gatineau arrive à échéance et qu'il est opportun de la renouveler pour la période 2025-2026 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Julie Côté et résolu à l'unanimité des membres présents :

- De renouveler l'entente avec la COOP de solidarité d'aide domestique de la Vallée-de-la-Gatineau pour la période 2025-2026, selon les modalités établies ;
- D'autoriser la mairesse, Madame Véronique Danis, à signer tout document requis à cette fin.

ADOPTÉE

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 LOISIRS, PARCS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

800 CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2025-03-051 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Pierrette Lapratte et il est résolu de procéder à la levée de la présente assemblée à 19h05.

ADOPTÉE



Véronique Danis
Mairesse
d'assemblée

Yannick Perreault
Directeur général et
greffier-trésorier

« Je, Véronique Danis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »